

Séance du **2 février 2023**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 1'900'000.— pour la rénovation du poste de police de l'Association Sécurité Riviera du bâtiment communal situé à la rue du Simplon 38 (2022/P31)

Rapport : Mme Marianne Ghorayeb

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 31/2022, du 21 novembre 2022, concernant la « Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 1'900'000.— pour la rénovation du poste de police de l'Association Sécurité Riviera du bâtiment communal situé à la rue du Simplon 38 »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'900'000.— pour la rénovation du poste de police de l'Association Sécurité Riviera du bâtiment communal situé à la rue du Simplon 38 ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. d'amortir le crédit demandé par un amortissement annuel linéaire pendant 30 ans.

Ainsi délibéré en séance du **2 février 2023**.

Adopté à la quasi-unanimité (un avis contraire).

Pour extrait conforme le 3 février 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président

Guillaume Pilloud



la Secrétaire

Carole Dind